

dées, dans le tems qu'on les attaquera de front avec les Galeres.

La plupart de ces Corsaires sont des Algériens, réunis sous la conduite de différens Chefs, dont quelques-uns sont des Renegats. Entre-autres prises qu'ils ont faites dans les commencemens de Mai, ils ont enlevé onze Bâtimens, tant Napolitains que Genoïs, & de ce nombre est une Tartane Maltoïse, dont la capture leur a fait d'autant plus de plaisir, que la Religion de *Malthé* est par son institution, ennemie déclarée des Nations établies sur la côte de *Barbarie*. Les Galeres Papales, les Napolitaines, les Maltoïses, sont présentement à croiser, on en augmente par tout le nombre, & l'on espère de-là qu'enfin l'on parviendra de divers côtés du moins à réprimer les insultes qu'on souffre de l'audace des Corsaires.

II. Ce qui s'est passé en *Corse* depuis ce que nos derniers Mémoires en ont présenté, est un accommodement signé le 7. Mai au Couvent d'*Oletta* dans cette Isle, dicté & proposé aux peuples par le Marquis de Cursay, Brigadier des Armées du Roi de France, & Plénipotentiaire de ce Monarque & de la République nommé à cet effet. Les conditions de cet acomodement ne sont pas telles que le Gouvernement pouvoit les attendre; il l'a rémoigné à Mr. de Chauvelin qui est toujours à *Genes* pour Sa Maj. Très-Chrétienne, dont il a eu le commandement des troupes depuis le départ du Duc de Richelieu. Mais ce Seigneur a fait considérer là-dessus « que le Roi son Maître n'avoit eü en » vüe que l'équité & la justice, qu'il avoit » fallu se servir de tous les moyens propres à » ramener un peuple qui ne vouloit plus en- » rendre